
Le Département-Région de Mayotte investit 20,8 M€ pour l'avenir des transports maritimes

Le Département-Région de Mayotte poursuit ses efforts pour garantir la continuité territoriale entre Grande-Terre et Petite-Terre, un enjeu essentiel pour la mobilité quotidienne des habitants, l'activité économique et l'accès aux services publics.

Réunie en Commission permanente le 30 avril 2026, l'Assemblée de Mayotte a approuvé le plan de financement destiné au remplacement de deux barges de la Direction des Transports Maritimes (DTM), pour un montant global de 20,8 millions d'euros.

Cette décision intervient dans un contexte marqué par les conséquences du cyclone Chido et par l'impossibilité technique de remettre en service les barges concernées, dont l'état de vétusté ne permet plus d'assurer les conditions de sécurité requises pour le transport des passagers.

Le plan de financement adopté repose sur une mobilisation exceptionnelle de plusieurs partenaires :

- 15 millions d'euros au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE)
- 3,4 millions d'euros de FCTVA
- 2,4 millions d'euros financés par le Département-Région de Mayotte

Pour le Président de l'Assemblée de Mayotte, Ben Issa Oussen, « *la liaison maritime entre Grande-Terre et Petite-Terre constitue une artère vitale pour notre territoire. Le renouvellement de ces barges est indispensable pour assurer la continuité territoriale, renforcer la sécurité des usagers et accompagner le développement de Mayotte* ».

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de reconstruction et de modernisation des infrastructures départementales engagée à la suite du passage du cyclone Chido, avec pour objectif de renforcer durablement la résilience du territoire et la qualité des services rendus à la population.

CONTACTS PRESSE

Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00
Zainaba MOHAMED • +262 693 02 43 04

Direction de la Communication

dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE

112 Bd Halidi Sélémani - BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00

www.mayotte.fr